



informations

Paris, le 12 juin 2006

Communiqué de Presse

Attribution d'actions gratuites

Air Liquide rappelle que l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix actions détenues décidée par le Directoire, le 23 février 2006 avec l'autorisation du Conseil de Surveillance, a été réalisée le 12 juin 2006.

Pour rendre comparables les cours de l'action avant et après l'attribution gratuite, les cours cotés avant le 12 juin 2006 doivent être ajustés dans le rapport 10/11.

Ainsi, le dernier cours coté de décembre 2005 qui était 162,50 euros devient après ajustement 147,70 euros et le cours de clôture du 9 juin 2006 qui était 158,60 euros devient 144,20 euros.

A la clôture du 12 juin, l'action Air Liquide était cotée à 144,60 euros, marquant une hausse de +0,3% sur le cours de clôture du 9 juin et une baisse de -2,1% depuis le début de l'année 2006.

Avec une présence dans plus de 70 pays, Air Liquide est leader mondial des gaz industriels et médicaux et des services associés. Grâce à des solutions innovantes s'appuyant sur des technologies sans cesse renouvelées, Air Liquide contribue à la fabrication de nombreux produits de la vie quotidienne, à la préservation de la vie et s'inscrit dans une démarche de développement durable. Créé en 1902, Air Liquide, qui compte près de 36 000 collaborateurs, développe avec ses actionnaires des relations de confiance et de transparence, dans le respect des principes de gouvernement d'entreprise. Depuis la publication des premiers comptes consolidés en 1971, le Groupe a maintenu une croissance régulière de ses résultats. En 2005, son chiffre d'affaires s'est élevé à 10 435 millions d'euros dont près de 80% hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse de Paris et membre des indices CAC 40 et Eurostoxx 50 (code ISIN FR 0000120073).

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Direction de la Communication

Dominique Maire ☎ + 33 (0)1 40 62 53 56
Corinne Estrade-Bordry ☎ + 33 (0)1 40 62 51 31

www.airliquide.com